

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01160
Numéro SIREN : 889 298 147
Nom ou dénomination : 2C SOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2022 sous le numéro de dépôt 5759

Certifié conforme
Impôts

N° 2065 - 2022
SAS AU CAPITAL DE 500 €
RCS: EVRY 889 298 147
07 58 68 17 30

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:			
2C SOLUTION		58 Boulevard Henri Dunant			
SIRET	88929814700014	91100	Corbeil-Essonnes	5759	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
58 Boulevard Henri Dunant					
91100 Corbeil-Essonnes					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	8848	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	MACOMPTA.FR - www.macompta.fr
---	-----	--	-------------------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil: DOCH CONSEIL 272 Rue de Rosny 93100 Montreuil		
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Examen de conformité fiscale (ECF) : <input type="checkbox"/>	prestataire :	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			

Certifié conforme
 ①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033A - 2022

Néant

SAS AU CAPITAL DE 500€
 RCS : EVRY 889 298 147
 07 58 69 17 30

Désignation de l'entreprise 2C SOLUTION

Adresse de l'entreprise 58 Boulevard Henri Dunant 91100 Corbeil-Essonnes

Numéro SIRET* 88929814700014

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 31/12/2021
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	{ Fonds commercial*			
	{ Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	030	1066
	Immobilisations financières* (1)	040	042	
	Total I (5)	044	048	1066
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
	Marchandises*	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)			
	{ Clients et comptes rattachés*	068	070	
	{ Autres* (3)	072	074	5962
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	7393
	Charges constatées d'avance*	092	094	
	Total II	096	098	13355
	Total général (I + II)	110	112	14421

				Exercice N NET 1
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	500
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées*		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	131	132	
	Report à nouveau		134	(2098)
	Résultat de l'exercice		136	7321
	Provisions réglementées		140	
		Total I	142	5723
	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	1500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	7198
	Produits constatés d'avance		174	
	Total III	176	8698	
	Total général (I + II + III)	180	14421	

REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Carte conforme
[Signature]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

SAS AU CAPITAL DE 500 €
 RCS : EVRY 889 298 147
 2C SOLUTION
 N° 2033B - 2022
 Exercice clos le 31/12/2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2C SOLUTION		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				31/12/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *	217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	117603	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	87180
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250	17002
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	4573
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	108755	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8848	
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V) 294		
				Produits exceptionnels (IV) 290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	200
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
				306	1327	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7321	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7321 314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		1327	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	200
			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
					997	
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350
	Dont divers					
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)				655	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)				643	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)				645	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)				647	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)				648	
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	8848 354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * 2098		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	8848 372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

BILAN

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorp. : Fonds commercial				
Immobilisations incorp. : Autres				
Immobilisations corporelles	1 066		1 066	359
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé	1 066		1 066	359
Stocks - Matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stocks - Marchandises				
Av. et Ac. versés sur commandes				
Créances : Clients et comptes rattachés				
Créances : Autres	5 962		5 962	457
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 393		7 393	3 708
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	13 355		13 355	4 165
Total général (I + II)	14 421		14 421	4 524

SAS AU CAPITAL DE 500 €
 RCS : EVRY 889 298 147
 07 58 69 17 30
 Certifié conforme.


PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)
	Net	Net
Capital social ou individuel	500	500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 098	
Résultat de l'exercice	7 321	-2 098
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	5 723	-1 598
Total II : Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	1 500	50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	7 198	6 072
Produits constatés d'avance		
Total III : Dettes	8 698	6 122
Total général (I + II + III)	14 421	4 524

SAS 2C SOLUTION
 AU CAPITAL DE 500 €
 RCS: EVRY 889 298 147
 07 58 68 17 30
 Certifié conforme


COMPTES DE RÉSULTAT

RÉSULTAT COMPTABLE	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises		
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services	117 603	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits		
Total I : Produits d'exploitation	117 603	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matière première et approvisionnement)		
Autres charges externes	87 180	2 098
Impôts, taxes et versements assimilés		
Rémunérations du personnel	17 002	
Charges sociales	4 573	
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II : Charges d'exploitation	108 755	2 098
Résultat d'exploitation (I - II)	8 848	-2 098
Total III : Produits financiers		
Total IV : Produits exceptionnels		
Total V : Charges financières		
Total VI : Charges exceptionnelles	200	
Total VII : Impôts sur les bénéfices	1 327	
Bénéfices ou pertes (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))	7 321	-2 098

SAS 2C SOLUTION
 AU CAPITAL DE 500 €
 RCS : EVRY 889 298 147
 07 58 69 17 30



2C SOLUTION

SAS au capital de 500 euros
Siège social : 100 Rue Charles de Gaulle
77190 Dammarie-les-Lys
RCS : 889 298 147 RCS MELUN



Assemblée générale du 31/03/2022

L'an 2022, le 31/03/2022, au 58 Boulevard Henri Dunant 91100 Corbeil-Essonnes, Monsieur BEYA KABENGELE Clément, associé unique et président de la société 2C SOLUTION, société par actions simplifiée au capital de 500 €, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 889 298 147 RCS MELUN et dont le siège social est situé au 100 Rue Charles de Gaulle 77190 Dammarie-les-Lys,

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2021,

A pris les résolutions ci-après relatives à :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
L'affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et se soldant par un bénéfice de 7321 €.

Deuxième résolution : affectation du résultat

Déduisant les pertes antérieures ainsi que les réserves légales, l'associé unique constate que le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5170 € **constitue un bénéfice distribuable**, décide de s'attribuer ledit bénéfice formant un dividende de 5170 €.

Il déclare que cette distribution est éligible au bénéfice de l'abattement de 40 %, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

BEYA KABENGELE Clément

SAS AU CAPITAL DE 500 €
RCS : EVRY 889 298 147
07 58 69 17 30